N° 27 Novembre 2012

e.mail La lettre du Randonneur D'ALSACE

Bulletin de liaison du TOURISME ESQUESTRE D'ALSACE

EDITO :

> Le Guide Pratique 2013 est paru :

L'aspect extérieur a été complètement refondu pour correspondre au nouveau visuel du tourisme en Alsace. Merci à Emilie Bilger del'ADT Haute-Alsace qui a su nous faire livrer cette édition juste à temps pour le Salon de Lyon.
Figurent dans ce Guide : 37 Centres de Tourisme Equestre et 66 Gîtes et Relais.
A télécharger ici et sur notre sitre : http://www.alsaceacheval.com

> Salon Equita'Lyon : du mercredi 31 octobre au dimanche 4 novembre

Le CRTE Alsace sera évidemment présent dans le hall 5 stand W110.
Vous y êtes bien entendu les bienvenus. L'ambiance alsacienne y dominera avec kougelopf et alsacienne en costume. (doc)

> Formation ou perfectionnement de bénévoles associatifs : (doc)

Nous attirons à nouveau votre attention sur la possibilité qu'offre la Région Alsace de former les bénévoles aux différentes responsabilités d'une Association.
Le programme est défini pour 2013, les coûts sont faibles et les horaires adaptés.
Sous certaines conditions, le CRTE est prêt à prendre en charge les frais d'inscription.

> Des Associations de cavaliers informent :

> Les Cavaliers de l'Altenberg de 68 Zillisheim ont clôturé la saison des Chevauchées Populaires en Alsace le 23 septembre. 110 chevaux montés ou attelés avaient répondu présent malgré les très nombreuses manifestations organisées ce jour là en Alsace. (Journée Nationale du Cheval). Le Président Joël Niedergang modifiera d'ailleurs la date pour 2013 : la 18è Chevauchée aura lieu le 29 seprembre 2013. (doc)

> Les Cavaliers Voyageurs de l'Andlau (67 Rosenwiller) ont effectué leur rando d'automne de 150 km en autonomie dans les Vosges du Nord. (doc)

> Recensement des haltes équestres de midi :

Si vous connaissez des haltes de midi équipées pour accueillir des chevaux, mettez vous en relation avec Anne Vonthron qui a entrepris un travail très intéressant et utile.
Pareillement, si vous découvrez une halte qui mériterait d'être équipée : le CRTE peut éventuellement peser de son poids pour améliorer le confort de la halte. (doc)

Au mois prochain,

Jean-Louis Siat
Président du CRTE Alsace
06 84 99 54 17 contactjls@wanadoo.fr

COMITE REGIONAL
DE TOURISME EQUESTRE
Le cheval
FFE
naturellement
ALSACE

OBTENIR OU RENOUVELER UNE LICENCE FLECHEE "TOURISME" 2013?

- Si vous montez au sein d'un club ou d'une association affiliée à la FFE, celle-ci peut vous délivrer une licence.
- Si vous êtes un cavalier "individuel" ne fréquentant pas les structures équestres, vous pouvez souscrire une licence auprès de l'association des **GRE du Bas-Rhin ou GACHA Haut-Rhin**.

Pour obtenir votre licence fléchée TOURISME EQUESTRE, il suffit de nous envoyer sur papier libre vos coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse, email, téléphone) accompagné de votre règlement à l'un des 2 organismes qui correspondent à votre département:

Les licences 2013 sont valables à partir du 1er septembre 2012 jusqu'au 31 décembre 2013

GRE 67
Jean-Louis Siat
11, rue de l'Usine 67380 Lingolsheim
contactjls@wanadoo.fr
06 84 99 54 17

TARIFS LICENCE 2013:

38€ (36€+ 2€*)
pour les cavaliers nés en 1994 et avant.

27€ (25€ + 2€*)
pour les cavaliers nés en 1995 et après.
Service+: Envoi de la licence

AMICALE DES CAVALIERS RANDONNEURS DU HAUT-RHIN ou GACHA
6, Route d'Ingersheim 68000 – COLMAR
Tél. 03 89 24 43 18
chevalsace@wanadoo.fr

TARIFS LICENCE 2013:

41€ (36€ + 5€*)
pour les cavaliers nés en 1994 et avant.

30€ (25€ + 5€*)
pour les cavaliers nés en 1995 et après.
Cotisation + Secrétariat

RCPE (Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé):
1er cheval : **28€**
2e cheval et les suivants: **19€**
Le nom de l'équidé et son numéro SIRE doit obligatoirement être indiqué chaque année

LICENCE COMPETITION

- Club: **gratuite**
- Amateur: **80€**
- Pro: **330€**

Pour souscrire ou renouveler une licence compétition avec le renouvellement de sa licence pratiquant, il faut:

- joindre un **certificat médical** d'aptitude à la compétition équestre **daté de moins de 4 mois** ainsi **qu'une autorisation parentale** pour les mineurs

Pour une première demande de licence, nous fournir sur papier libre : Nom, Prénom, Date de naissance, Adresse complète, Téléphone, Email.

RESPONSABILITE CIVILE PROPRIETAIRE D'EQUIDE (RCPE)

Les cavaliers propriétaires ou gardiens peuvent également souscrire une Assurance RCPE, "Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé" avec leur demande de licence, il faut le ou les noms des chevaux ainsi que leur n° SIRE.

La prise de RCPE est désormais ouverte aux particuliers en ligne, par le biais de leur propre compte, par paiement bancaire sécurisé.

Rappel sur la RCPE: elle vous couvre sur tous les dommages causés par votre cheval (voir conditions particulières liées au contrat www.assurances.generali.fr)

Avantages de la RCPE Generali: En cas de panne, le cabinet Pezant Cheval Assistance vous aide pour le transport et l'hébergement d'urgence (voir conditions particulières liées au contrat).

Pour prendre la RCPE, il s'agit pour le cavalier:

-De s'identifier grâce à son numéro de licence pratiquant de l'année en cours et son code SIF, muni du numéro de SIRE du cheval;
-D'aller dans FFE club SIF/Ma licence, cliquer sur « modifier » puis « prendre une assurance »
-De choisir la RCPE et d'enregistrer le numéro SIRE du cheval.

LES GARANTIES LICENCE FFE / RCPE

La licence garantit votre responsabilité lorsque vous êtes en action d'équitation.
Quand vous n'êtes pas en action d'équitation, vous devez souscrire l'extension RCPE annexée à la licence.

En effet, lorsque le cheval est sous votre garde (sortie hors de l'écurie plusieurs jours par exemple), seule l'extension RCPE couvre votre responsabilité de propriétaire ou de gardien du cheval.

L'extension RCPE couvre également:

La responsabilité d'un ami auquel vous prêtez votre monture;
Votre animal en cas de décès ou de blessure. Vous percevez alors une indemnité, avec un plafond de 3000€ si les dommages sont dus à une collision avec un véhicule appartenant à un tiers identifié;

L'assistance. En cas de panne ou d'accident lors d'un déplacement en France métropolitaine, votre cheval est acheminé vers le centre équestre agréé Europ Assistance le plus proche et hébergé pendant une nuit.

- consulter **les garanties du cavalier** (licence 2013)
- consulter **les garanties de la RCPE** (licence 2013)

COMITE REGIONAL DU TOURISME EQUESTRE D'ALSACE
Maison des Associations -6, route d'Ingersheim – 68000 COLMAR
Tél. : 03 89 24 43 18 - Fax : 03 89 23 15 08 – SIRET : 378 103 030 00011
Email: chevalsace@wanadoo.fr - Site Internet : www.alsaceacheval.com

EQUITA

L'ÉVÉNEMENT CHEVAL

© esprit public / Crédit photo : Shelli Breidenbach

Contacts presse :

Relations presse salon et spectacle
Communiquez / Groupe 45
Stéphanie Bonnamour et Carole Margelidon
Tél. : +33 4 72 69 08 20
s.bonnamour@communiquez.fr
c.margelidon@communiquez.fr

Relations presse Coupes du monde et sports
R&B Presse
Pascal Renauldon et Jessica Rodrigues
Tél. : +33 3 44 620 621
p.renauldon@rbpresse.com
j.rodrigues@rbpresse.com

LYON - EUREXPO

31 oct. - 4 nov. 2012

www.equitalyon.com

Made by GL events

Programme de formation
à destination des

BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS

Edition 2012/2013

www.reseau-sara.org

cres
Chambre Régionale de l'Économie Sociale d'Alsace

cpca Alsace

sara
réseau des structures de Soutien aux Associations en Région Alsace

Région Alsace

Programme de formation
à destination des bénévoles associatifs
Edition 2012/2013

La Région Alsace vous propose un programme de formation, construit et coordonné par **le réseau SARA**, en partenariat avec **la CRES Alsace** et **la CPCA Alsace**.
Les formations sont dispensées par différents organismes implantés en Alsace et ayant une bonne connaissance du milieu associatif.
Au-delà de l'acquisition de compétences, ces formations se veulent interactives, illustrées de cas concrets et permettant l'échange d'expériences entre bénévoles.

Thématiques proposées :

Les thématiques proposées cette année tiennent compte des évaluations des stagiaires de la précédente édition et notamment des besoins exprimés à l'issue des formations.

- **Association : comment ça marche ?**
- **Comment faire vivre vos instances dirigeantes (AG, CA, bureau) ?**
- **Comment tenir votre comptabilité ?**
- **Comment financer vos projets ?**
- **Quelles obligations fiscales et sociales pour votre association ?**
- **Comment rémunérer ou embaucher un collaborateur ?**
- **Organisation de manifestations associatives occasionnelles : quelles réglementations ?**
- **Quelle communication pour votre association ?**
- **Comment attirer, fidéliser et mobiliser les bénévoles associatifs ?**

Découpage territorial :

Les formations sont proposées sur l'ensemble de la région Alsace avec un découpage en 5 territoires :

➔ **Haguenau et environs**

➔ **Saverne, Alsace Bossue et environs**

➔ **Strasbourg et Communauté Urbaine de Strasbourg**

➔ **Centre Alsace**

➔ **Sud Alsace**

ASSOCIATION : COMMENT ÇA MARCHE ?

Objectif	Comprendre le rôle et la place des associations dans notre société. S'initier aux mécanismes de base du fonctionnement des associations.
Public visé	Bénévole associatif Porteur de projet souhaitant créer une association
Thèmes traités	**Cadre juridique** **Statuts** **Responsabilité** **Fonctionnement d'une association** **Objet** **Projet** **Acteurs**
Contenu de la formation	*Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.* *Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).*
Durée	6 heures sur 2 séances
Tarifs et modalités de paiement	10 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Strasbourg	Jeudi 10 janvier 2013 Jeudi 17 janvier 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**
Strasbourg	Mercredi 6 mars 2013 Mercredi 13 mars 2013	19 h à 22 h	Marie PRIQUELER Laurent SOLDNER **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67**
Sud Alsace	Jeudi 15 novembre 2012 Jeudi 22 novembre 2012	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT FAIRE VIVRE VOS INSTANCES DIRIGEANTES ? (AG, CA, Bureau)

Objectif

Clarifier le rôle et les responsabilités des instances dirigeantes.
Savoir organiser et animer des assemblées générales, des réunions de direction et en améliorer le fonctionnement.

Public visé

Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.

Thèmes traités

Organisation de la vie statutaire
Fonctionnement des instances
Droits, devoirs, pouvoirs des différentes instances
Animation et bonnes pratiques pour faire vivre les instances

Contenu de la formation

Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.

Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).

Durée

6 heures sur 2 séances

Tarifs et modalités de paiement

10 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Haguenau	Lundi 4 mars 2013 Lundi 18 mars 2013	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO **RH ASSO**
Saverne	Jeudi 13 juin 2013 Jeudi 20 juin 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING **ARCHIMENE**
Strasbourg	Mardi 4 décembre 2012 Mardi 11 décembre 2012	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO **RH ASSO**
Strasbourg	Mardi 5 mars 2013 Mardi 19 mars 2013	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO **RH ASSO**
Centre Alsace	Lundi 27 mai 2013 Lundi 3 juin 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING **ARCHIMENE**
Sud Alsace	Mardi 11 décembre 2012 Mardi 18 décembre 2012	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING **ARCHIMENE**
Sud Alsace	Jeudi 24 janvier 2013 Jeudi 31 janvier 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING **ARCHIMENE**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT TENIR VOTRE COMPTALITE ?

Objectif

Donner les règles de droit commun en matière de comptabilité et de gestion et les règles spécifiques aux associations.
Proposer des outils et proposer à chaque participant d'adapter ceux-ci à sa propre structure.

Public visé

Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.

Thèmes traités

Les obligations comptables et légales d'une association.
Le rôle des différents acteurs de la comptabilité.
Les différentes méthodes comptables et les documents à produire.
L'analyse des informations comptables.

Contenu de la formation

Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.

Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).

Durée

12 heures sur 4 séances

Tarifs et modalités de paiement

20 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Haguenau	Lundi 21 janvier 2013 Lundi 28 janvier 2013 Lundi 4 février 2013 Lundi 11 février 2013	18 h à 21 h	Sabine SCHMITT **ANTIGONE**
Saverne	Mardi 22 janvier 2013 Mardi 29 janvier 2013 Jeudi 7 février 2013 Jeudi 14 février 2013	18 h à 21 h	Sabine SCHMITT **ANTIGONE**
Strasbourg	Jeudi 15 novembre 2012 Jeudi 22 novembre 2012 Jeudi 29 novembre 2012 Jeudi 6 décembre 2012	18 h 30 à 21 h 30	Jeanne MAGGIULLI **OGACA**
Strasbourg	Jeudi 7 mars 2013 Jeudi 14 mars 2013 Jeudi 21 mars 2013 Jeudi 28 mars 2013	18 h 30 à 21 h 30	Rachel MULLER **OGACA**
Strasbourg	Jeudi 23 mai 2013 Jeudi 30 mai 2013 Jeudi 6 juin 2013 Jeudi 13 juin2013	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF **RH ASSO**
Centre Alsace	Mardi 14 mai 2013 Mardi 21 mai 2013 Mardi 28 mai 2013 Mardi 4 juin 2013	18 h 30 à 21 h 30	Didier FUCHS **FAMILLES RURALES**
Sud Alsace	Mardi 27 novembre 2012 Jeudi 29 novembre 2012 Mardi 11 décembre 2012 Jeudi 13 décembre 2012	19 h à 22 h	Yves BAUMULLER **ARCHIMENE**
Sud Alsace	Mardi 19 mars 2013 Jeudi 21 mars 2013 Mardi 2 avril 2013 Jeudi 4 avril 2013	19 h à 22 h	Yves BAUMULLER **ARCHIMENE**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

sara
réseau des structures de Soutien aux Associations en Région Alsace

Programme de formation pour bénévoles associatifs – Edition 2012/2013
INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET www.reseau-sara.org - Rubrique « Formations »

Association SARA – 1a place des Orphelins – 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 23 26 38 - E-mail : formations.sara@orange.fr

Région Alsace

COMMENT FINANCER VOS PROJETS ?

Objectif

Identifier les sources de financement de son projet associatif.
Rédiger un ou plusieurs dossiers de demande de financement.

Public visé

Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.

Thèmes traités

Les ressources publiques et privées d'une association
La méthodologie de la recherche de financement
Les techniques de présentation d'une demande de subvention
Les obligations liées au financement public
Les sources d'information et les personnes-ressources

Contenu de la formation

Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.

Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).

Durée

12 heures sur 4 séances

Tarifs et modalités de paiement

20 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Haguenau	Mardi 19 mars 2013 Lundi 25 mars 2013 Mardi 2 avril 2013 Lundi 8 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67**
Saverne	Jeudi 21 mars 2013 Jeudi 28 mars 2013 Jeudi 4 avril 2013 Jeudi 11 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67**
Strasbourg	Lundi 8 octobre 2012 Lundi 22 octobre 2012 Lundi 12 novembre 2012 Lundi 26 novembre 2012	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO **RH ASSO**
Strasbourg	Mercredi 9 janvier 2013 Mercredi 16 janvier 2013 Mercredi 23 janvier 2013 Mercredi 30 janvier 2013	18 h 30 à 21 h 30	Pierre CHAPUT **OGACA**
Centre Alsace	Mardi 22 janvier 2013 Mardi 29 janvier 2013 Mardi 5 février 2013 Mardi 12 février 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING **ARCHIMENE**
Sud Alsace	Mardi 2 octobre 2012 Mardi 9 octobre 2012 Mardi 16 octobre 2012 Mardi 23 octobre 2012	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING **ARCHIMENE**
Sud Alsace	Jeudi 16 mai 2013 Jeudi 23 mai 2013 Jeudi 30 mai 2013 Jeudi 6 juin 2013	19 h à 22 h	Philippe HUFFLING **ARCHIMENE**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

QUELLES OBLIGATIONS SOCIALES ET FISCALES POUR VOTRE ASSOCIATION ?

Objectif

Identifier les obligations fiscales et sociales d'une association.

Public visé

Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.

Thèmes traités

Le cadre fiscal d'une association
La fiscalité des dons
Les collaborateurs d'une association et leur statut (bénévoles, stagiaires, salariés, travailleurs indépendants)
Les règles de base de la fonction employeur

Contenu de la formation

Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.

Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).

Durée

3 heures sur 1 séance

Tarifs et modalités de paiement

5 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Haguenau	Mardi 14 mai 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67**
Saverne	Mardi 21 mai 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67**
Strasbourg	Mardi 5 février 2013	18h30 à 21h30	Pierre CHAPUT Jeanne MAGGIULLI Laure WOELFLI **OGACA**
Strasbourg	Mardi 9 avril 2013	18h30 à 21h30	Pierre CHAPUT Jeanne MAGGIULLI Laure WOELFLI **OGACA**
Centre Alsace	Jeudi 24 janvier 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**
Sud Alsace	Jeudi 6 décembre 2012	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT REMUNERER OU EMBAUCHER UN COLLABORATEUR ?

Objectif	Clarifier la « contractualisation » des possibles collaborateurs d'une association.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	**Le tour d'horizon des différents collaborateurs** **Indemnisations, rétributions, défraiements, contributions, vacations,** **Remboursements de frais… ce que l'on a droit de faire ou de ne pas faire** **Quelles relations contractuelles ? Comment justifier et comptabiliser les sommes versées ?**
Contenu de la formation	*Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.* *Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).*
Durée	3 heures sur 1 séance
Tarifs et modalités de paiement	5 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Strasbourg	Mardi 20 novembre 2012	19 h à 22 h	Anne LEBAILLIF Nadine GALLO **RH ASSO**
Sud Alsace	Jeudi 20 décembre 2012	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES OCCASIONNELLES : QUELLES REGLEMENTATIONS ?

Objectif

Être capable d'organiser une manifestation occasionnelle dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur et en toute sécurité.

Public visé

Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.

Thèmes traités

Organisation et responsabilité civile et pénale
Réglementation générale
Démarches administratives à effectuer avant et après la manifestation (demande en mairie, en préfecture, billetterie, emploi d'artistes, assurances, SACEM…)
Règle pour organiser la vente de repas et de boissons
Organisation de manifestation sur la voie publique
Réglementation relative à l'organisation de manifestations sportives

Contenu de la formation

Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.

Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).

Durée

6 heures sur 2 séances

Tarifs et modalités de paiement

10 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Haguenau	Jeudi 4 avril 2013 Jeudi 11 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67**
Saverne	Mardi 2 avril 2013 Mardi 9 avril 2013	19 h à 22 h	Thierry FRANTZ Laurent SOLDNER **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 67**
Strasbourg	Jeudi 28 mars 2013 Jeudi 4 avril 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**
Centre Alsace	Jeudi 7 février 2013 Jeudi 14 février 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**
Sud Alsace	Jeudi 7 mars 2013 Jeudi 14 mars 2013	19 h à 22 h	Bernard FELDMANN **ARCHIMENE**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

QUELLE COMMUNICATION POUR VOTRE ASSOCIATION ?

Objectif	S'appuyer sur son projet associatif pour bien communiquer. Identifier les outils de communication les plus adaptés à son association.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	**Bases de la communication associative** **Aspects juridiques** **Stratégies de communication** **Outils de communication** **Plan de communication** **Relation médias (dossier de presse, communiqué de presse et conférence de presse)**
Contenu de la formation	*Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.* *Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).*
Durée	12 heures sur 4 séances
Tarifs et modalités de paiement	20 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Strasbourg	Mardi 4 décembre 2012 Mardi 12 décembre 2012 Mardi 15 janvier 2013 Mardi 22 janvier 2013	18 h 30 à 21 h 30	Frédéric BOURGUIGNAT **ANCRES DU CANAL**
Centre Alsace	Mercredi 10 octobre 2012 Mercredi 17 octobre 2012 Mercredi 24 octobre 2012 Mercredi 14 novembre 2012	18h à 21 h	Sophia HUYNH-QUAN-CHIEU **ANTIGONE**
Sud Alsace	Mercredi 9 janvier 2013 Mercredi 23 janvier 2013 Mercredi 6 février 2013 Mercredi 13 février 2013	18 h 30 à 21 h 30	David KNAFOU **FDFC 68**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

COMMENT ATTIRER, FIDELISER, MOBILISER DES BENEVOLES ASSOCIATIFS ?

Objectif	Savoir susciter, motiver et cultiver les énergies bénévoles dans la durée tant pour le projet associatif que pour ses activités régulières ou l'organisation d'événements.
Public visé	Tout bénévole assurant ou non des responsabilités au sein d'une association.
Thèmes traités	**Définitions du bénévolat, de ses caractéristiques et connaissance de ses motivations.** **Savoir repérer et lever les freins à l'investissement bénévole au sein de son association** **Définir ses objectifs, le profil des bénévoles recherchés et sa méthode de recherche et de recrutement.** **Comment mieux communiquer pour recruter et mobiliser** **Comment animer les groupes de projet et la vie associative de façon motivante** **Savoir prévenir et apaiser les conflits et les tensions, sources de démotivation.** **Savoir susciter et motiver de nouveaux responsables bénévoles associatifs pour vos projets et vos instances**
Contenu de la formation	*Le contenu précis par séance varie en fonction de l'organisme qui dispense la formation.* *Le programme détaillé sera envoyé avec confirmation d'inscription ou sur demande (en précisant le territoire sollicité).*
Durée	18 heures sur 6 séances
Tarifs et modalités de paiement	30 euros à régler par chèque à l'ordre de l'association SARA **avant le début de la formation.**

Territoires concernés	**Dates**	**Horaires**	**Intervenants** **Organisme de formation**
Strasbourg	Lundi 4 mars 2013 Lundi 11 mars 2013 Lundi 18 mars 2013 Lundi 25 mars 2013 Mardi 2 avril 2013 Lundi 8 avril 2013	19 h à 22 h	Pascal BITSCH **ANTIGONE**
Sud Alsace	Jeudi 23 mai 2013 Samedi 1er juin 2013 Samedi 15 juin 2013 Jeudi 27 juin 2013	Semaine 19 h à 22 h Samedi 9h à 17h	David KNAFOU **FDFC 68**

NB : L'adresse exacte du lieu de la formation vous sera communiquée par mail une fois votre inscription confirmée.

sara
réseau des structures de Soutien aux Associations en Région Alsace

Programme de formation pour bénévoles associatifs – Edition 2012/2013
INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET www.reseau-sara.org - Rubrique « Formations »

Association SARA – 1a place des Orphelins – 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 23 26 38 - E-mail : formations.sara@orange.fr

Région Alsace

RENSEIGNEMENTS

Association SARA

Maison des Associations de Strasbourg
1a place des Orphelins - 67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 23 26 38
E-mail : formations.sara@orange.fr

Pour vous inscrire, un seul CLIC !

www.reseau-sara.org

Rubrique formations

www.region-alsace.eu

Région Alsace
1, place Adrien Zeller
B.P. 91006 - 67070 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 68 67 - Fax : 03 88 15 68 15
e-mail : contact@region-alsace.eu

23.09.2012

Une chevauchée en famille après le conciliabule entre un fjord et un alezan. PHOTO DNA

LMU 01

ZILLISHEIM Avec les cavaliers de l'Altenberg

Rencontre et partage par l'équitation

L'association des cavaliers randonneurs de l'Altenberg a organisé, récemment, sa 17e chevauchée populaire sur un parcours de 20 kilomètres à travers bois et prairies de Zillisheim et environs.

«La distance convient parfaitement aux équidés»

« Les chevaux sont en forme, nous arrivons en fin de saison et notre chevauchée est la dernière de l'année, en conséquence, la distance convient parfaitement aux équidés », a précisé d'emblée, Joël Niedergang, président des cavaliers de l'Altenberg.

Selon le président, le parcours serait facile avec quelques montées.

Les cavaliers n'ont pas harangué leurs montures pour les pousser à l'exploit. Ils sont allés au rythme de leurs coursiers.

La chevauchée avait pour objectif de faire découvrir la nature automnale aux passionnés de chevaux.

La dernière chevauchée de l'année a attiré de très nombreux cavaliers venus de toute la région et souvent en famille

Les organisateurs les ont même invités à ralentir le trot en leur proposant des points de restauration sur le parcours bien balisé.

La société des cavaliers de l'Altenberg fait partie du comité régional du tourisme équestre, ce qui lui permet de faire des chevauchées en Alsace et dans les pays limitrophes.

La dernière chevauchée de l'année a attiré de très nombreux cavaliers venus de toute la région et souvent en famille. Les curieux ont admiré les chevaux et leurs magnifiques robes.

A.V

Zillisheim

L'association des cavaliers de l'Altenberg de Zillisheim a organisé, dimanche, une chevauchée populaire. Cette 17e édition s'est déroulée, pour la première fois, le jour de la fête nationale du cheval, « *ce qui explique*, souligne le président Joël Niedergang, *un fléchissement du nombre de participants, les différents centres équestres ayant leur propre manifestation*. » Le temps étant favorable, il y avait néanmoins 110 participants, individuels et attelages confondus, venus du Bas-Rhin, du Territoire, de Suisse et de la Forêt-Noire, pour s'élancer sur un parcours d'environ 18 km qui les a menés vers Flaxlanden, puis Bruebach et retour par la forêt du Bauholz. Tout ce monde, soit 300 personnes, s'est retrouvé en fin de matinée dans la salle polyvalente pour un repas en commun, auquel a aussi assisté le maire Joseph Goester.

Photo Henri Beinert

ROSENWILLER Association des Cavaliers voyageurs de l'Andlau

Randonnée équestre

Sur un circuit en boucle de 150 km, non loin de Wissembourg, les cavaliers ont pu découvrir toutes les richesses culturelles et historiques des Vosges du Nord. (-)

L'association des Cavaliers voyageurs de l'Andlau, malgré son nom, est basée à Rosenwiller. Elle vient d'organiser une belle virée en Alsace du Nord.

COMME CHAQUE ANNÉE en cette période, les Cavaliers voyageurs de l'Andlau ont organisé une randonnée équestre en autonomie, afin de profiter du festival de couleurs flamboyantes amenées par le début de l'automne. Avec leurs bagages pour cinq jours chargés sur les chevaux, le groupe de 13 cavaliers a ainsi pu profiter des beaux paysages, chemins et châteaux qu'offrent les Vosges du Nord au milieu du mois d'octobre.

Sur un circuit en boucle de 150 km, non loin de Wissembourg, les cavaliers ont pu découvrir toutes les richesses culturelles et historiques des Vosges du Nord avec les ouvrages de la ligne Maginot, ses châteaux forts comme le Fleckenstein, le Wasigenstein ou le Windstein, ses immenses rochers de grès rose et ses chemins sablonneux propices aux allures.

Une belle rando qui en appelle d'autres, le but de ces amoureux du cheval étant bien de profiter de leur passion équestre dans la nature. ■

@ Site Internet de l'association : http://cavaliers.voyageurs.free.fr

Comité Régional
de Tourisme Equestre d'Alsace

Les haltes équestres en Alsace

Développer l'accessibilité des cavaliers
aux sites touristiques et aux lieux de restauration

Une des problématiques du cavalier randonneur est de trouver une aire de piquenique ou un restaurant pour la pause de midi où il pourra attacher son cheval facilement et en toute sécurité. De nombreuses aires de repos sont déjà bien aménagées en matière d'accueil des randonneurs à pied (abris, table de piquenique, poubelles) dont nous profitons également, mais seules quelques aires (très rares) sont dotées de barres d'attaches. Il en est de même pour les restaurants, auberges ou sites touristiques (châteaux, chapelles, points remarquables…).

La plupart du temps le cavalier peut attacher son cheval à un arbre ou tirer une ligne d'attache entre 2 arbres à proximité, mais cela n'est pas toujours possible, en fonction de la configuration du terrain et de l'état de la végétation environnante. Et même si cela est possible, une barre d'attache solide et aménagée est toujours plus appréciable.

Le CRTE Alsace (Comité Régional de Tourisme Equestre) lance une grande campagne de sensibilisation sur l'installation de ces infrastructures auprès des restaurateurs, aubergistes et collectivités locales.

Qu'est-ce qu'une halte équestre ?

C'est un lieu aménagé pour l'accueil des chevaux et des cavaliers, sur des lieux spécifiques (aires de pique nique, ruines, châteaux, sites touristiques, auberges, restaurants etc…). L'aménagement se traduit par des **barres d'attache, des anneaux d'attaches ou une ligne d'attache**. Eventuellement un point d'eau pour les chevaux est le bienvenu.

Pourquoi mettre en place un système d'attache ?

- **Pour les restaurateurs et aubergistes** : attirer une nouvelle clientèle et sécuriser la zone de stationnement des chevaux.
- **Pour les communes** : développer l'attrait touristique du territoire auprès des randonneurs équestres (châteaux, ruines, aires de pique nique, musée etc..)
- **Pour les cavaliers** : améliorer le confort et la sécurité de son cheval lors de la pause et permettre la visite de lieux touristiques
- **Pour le CRTE** : outil de promotion de la randonnée équestre auprès des cavaliers non randonneurs et des cavaliers d'autres régions.

Je suis intéressé(e), mais je n'y connais rien en chevaux !

Le CRTE peut vous aider dans votre démarche en vous conseillant sur les aspects techniques de la mise en place des barres ou lignes d'attache. Prenez contact avec nous ! Vous trouverez en fin de ce document quelques aspects techniques.

Comment faire la promotion de l'infrastructure mise en place ?

Le CRTE a mis en place sur son site internet une carte dynamique de l'Alsace recensant toutes les haltes équestres : http://www.alsaceacheval.com/index.php?page=carte-des-haltes-equestres . Chaque lieu détaille les infrastructures disponibles, les coordonnées et une photo du lieu. Régulièrement le CRTE fait la promotion de ces haltes équestres par l'intermédiaire de sa newsletter mensuelle envoyée à plus de 700 cavaliers, ainsi que sur sa page Facebook (www.facebook.com/TourismeEquestreAlsace) et son site internet www.alsaceacheval.com qui comptabilise en moyenne 3500 visites mensuelles.

Chaque année le CRTE participe également à de nombreux salons dans le milieu équestre (Lyon, Offenbourg, Nancy etc…) où il fait la promotion des gîtes, centres de tourisme équestres et haltes équestres. Le CRTE peut à cette occasion distribuer vos prospectus pour vous faire connaitre.

Contacts au CRTE

Comité Régional de Tourisme Equestre d'Alsace
Maison des associations
6 route d'Ingersheim
68000 Colmar
Tél : 03 89 24 43 18

Votre contact « haltes équestres » :

Anne Vonthron : anne.vonthron@laposte.net – Tél : 06 73 94 82 80

Anne Vonthron
Présidente du Comité Départemental de
Tourisme Equestre du Bas-Rhin

Barres d'attache:

- Type de bois : pin sylvestre traité classe IV ou un autre bois naturel de classe IV.
- Dimensions : cf. schéma. Ne pas mettre plus de quatre à cinq anneaux par barre, pour une longueur totale de 3m50 maximum afin de garantir une solidité suffisante.
- Les anneaux (optionnels) seront vissés directement dans le bois.
- La barre d'attache devra être éloignée des zones de passage de 3 mètres minimum afin d'éviter aux promeneurs ou aux clients de s'approcher involontairement des chevaux.
- Si la configuration le permet, les anneaux peuvent être placés alternativement de part et d'autre de la barre d'attache.
- Si plusieurs barres d'attache sont installées côte à côte, respecter une distance minimale de 80 cm entre les anneaux de chacune des extrémités des deux barres.

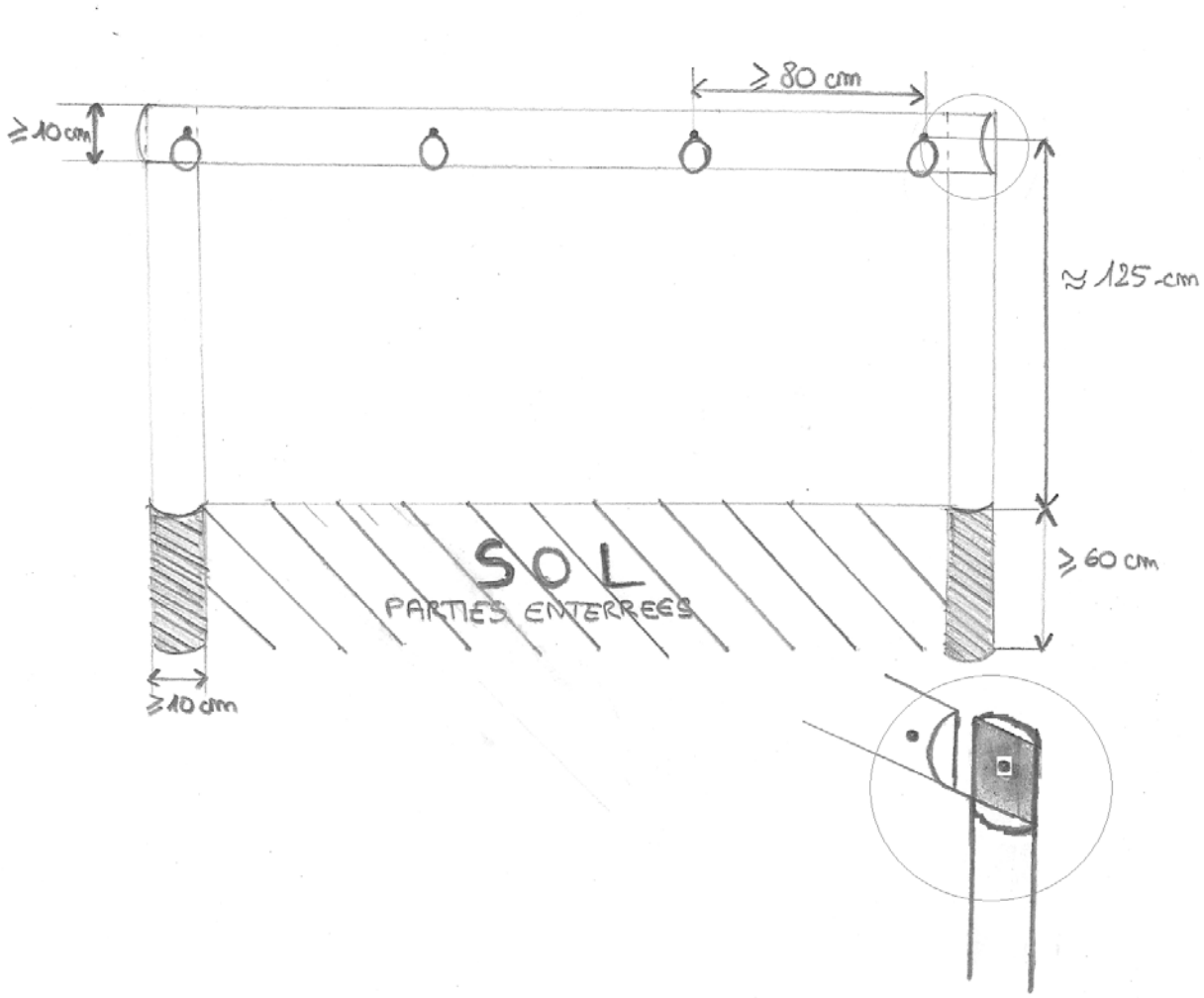

Fiche technique 2

Lignes d'attache:
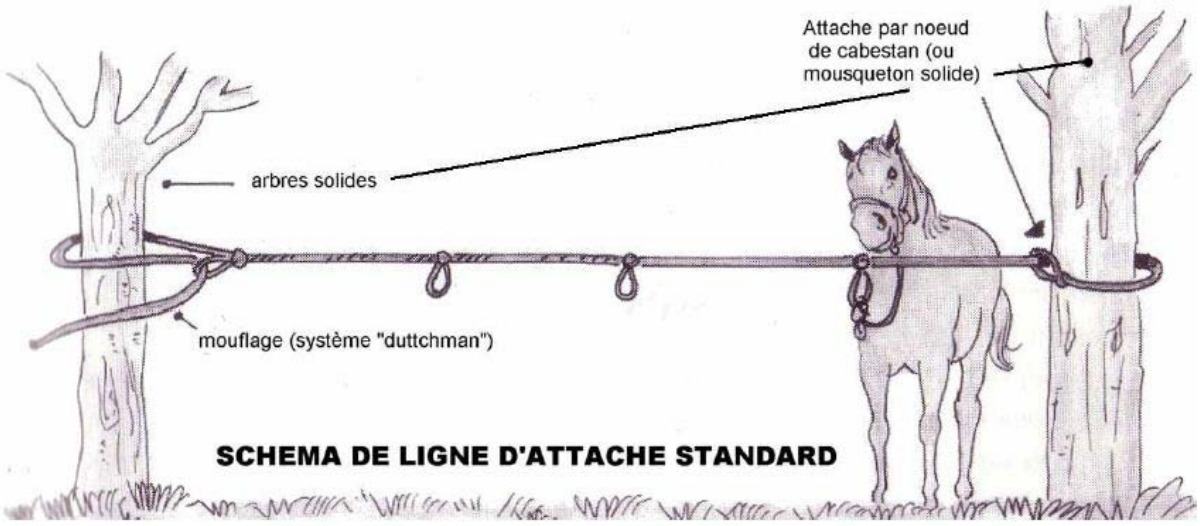
- La corde : cela peut être une corde d'amarrage de marine ou d'escalade, d'un diamètre de 18mm.
- Points d'accroche de la ligne : poteaux solidement encrés dans le sol ou des arbres. Sans danger eux-mêmes (pointes, fils électriques) ils seront plus pratiques s'ils offrent quelques aspérités (branche, renfoncement) permettant de caler la ligne sans qu'elle glisse et descende le long du support.
- Hauteur : il y a 2 manières de disposer la ligne : la ligne basse à 1m20 du sol, qui oblige le cheval à rester du même coté, et la ligne haute à 1m80 du sol, qui permet aux chevaux de tourner librement sous la corde. Attention à ne pas mettre la corde entre ces 2 hauteurs ! Le cheval risquerait d'accrocher le harnachement à la corde en essayant de passer sous la ligne !
- L'attache des chevaux : il faut disposer dans la ligne des nœuds tous les 1,5m à 2m.